Central Electricity Board (CEB)

COMMUNIQUÉ

Réouverture des caisses et des *Customer Service Centres*

Le **Central Electricity Board (CEB)** tient à informer ses abonnés et le public en général que ses caisses et ses *Customer Service Centres* seront ouverts aux heures habituelles les jours de semaine, à partir du **jeudi 01 avril 2021**. Ces bureaux seront également ouverts les samedis aux mêmes heures ouvrables jusqu'à nouvel ordre.

Les abonnés doivent se présenter par **ordre alphabétique** d'après leur nom de famille, selon la formule utilisée pour l'accès aux supermarchés, comme suit :

A-F :	**lundi et jeudi**
G-N :	**mardi et vendredi**
O-Z :	**mercredi et samedi**

Les abonnés doivent tous se prémunir d'une pièce d'identité.

Veuillez noter qu'un contrôle sanitaire strict sera mis en place à l'entrée des bureaux pour toute personne qui souhaiterait y avoir accès. Le port du masque sera obligatoire. Le CEB se réserve le droit d'interdire l'accès à tout individu qui ne se conformerait pas aux critères établis par les autorités dans le cadre de la lutte contre le Covid-19.

Il est vivement conseillé aux abonnés d'utiliser nos services en ligne et ceux de nos différents partenaires pour effectuer leurs paiements et pour faire d'autres transactions. Ils peuvent nous contacter par courriel à l'adresse **customerservice@ceb.intnet.mu** pour toute requête.

Nous informons également nos abonnés que le relevé des compteurs sur le terrain (*Meter Reading*) reprendra à partir du **jeudi 01 avril 2021**.

Par ailleurs, conformément à la décision du cabinet ministériel, aucune pénalité ne sera appliquée par le CEB si vous dépassez la date limite de paiement pendant la période de confinement. Un moratoire supplémentaire de quatre mois maximum sera accordé pour le paiement des factures après la levée du confinement. De plus, il n'y aura pas de coupure de l'approvisionnement en électricité pendant la période de moratoire. Des facilités de paiement seront aussi accordées aux consommateurs, au cas par cas.

Nous comptons sur votre collaboration.

La Direction
30 mars 2021